

Le bruit routier : Le Taillan-Médoc

Indicateur Lden (période 24h)
zones exposées à plus de 55 dB(A)

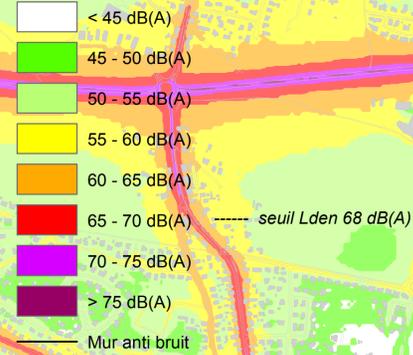
Carte d'exposition (type A)



Exposition au bruit

Niveaux moyens d'exposition:

dB(A): décibel pondéré en acoustique



Carte des niveaux d'exposition au bruit sur 24h

Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE.
Elle représente les niveaux sonores moyens issus exclusivement du bruit routier selon l'indicateur Lden.
Le bruit ferroviaire, industriel et aérien n'apparaît pas sur cette carte.

Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme.
Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%. l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée



Sources : SIG - BxMétro 2024

Direction Générale de l'Aménagement

Traitement : DGNSI / DIG

Réalisé par : DIRECTION DE LA NATURE
Service Biodiversité et Résiliences

Format d'impression : A1

Mise à jour 2024